visualiser dans un navigateur






Pour la **6ème année consécutive**, l'APBR 50 en collaboration avec la FDC 50 organise un grand week-end festif pour mettre en valeur la biodiversité et la ruralité 🌿🐦.Il se déroulera les **27 et 28 juin** prochain à **Saint-Romphaire**, au siège social de la Fédération des chasseurs de la Manche 📍.

## Objectif : 15 000 visiteurs ! 🚀

160 bénévoles, le conseil d'administration de la FDC 50 et ses permanents vous ont préparé tout un programme!

✨ Un spectacle son et lumière le samedi soir
🎯 Ball-trap laser pour s'amuser entre copains
🌱 Un grand pôle biodiversité
🛍️ Vide-grenier chasse et pêche
🍖 Ateliers gastronomiques autour de la venaison de gibier
⛪ Messe Saint-Hubert
🐕 **+ de 500 chiens présents**
🐄 **Les animaux de la Ferme Normande**
🥾 Randonnée pédestre le dimanche
🐎 Spectacle de vénerie
🤝 **Toutes les associations cynégétiques et halieutiques**
🖼️ Expositions diverses

Avec la présence de **David Chaignon**, l'animateur de Seasons.

**Un week-end convivial à partager en famille ou entre amis, au cœur de la ruralité manchoise ! 🌾🤝**

PROGRAMME DU SAMEDI | PROGRAMME DU DIMANCHE

---

# AGENDA DE L'ÉVÈNEMENT

## Spectacle unique en Normandie




## Soirée Moules Frites

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA RURALITÉ 50

Fédération Départementale des Chasseurs de la Manche

# Soirée Moules Frites

## AVEC CONCERT

**SAMEDI 27 JUIN - 19H30**

**À SAINT ROMPHAIRE**



**13€/PERSONNE SUR RÉSERVATION UNIQUEMENT***

*Autres offres de restauration sur place (pizzas, burgers)

**INSCRIPTION**

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal - Commune : _____

Portable : _____

Email : _____

Nombre de repas : _____X 13 € = _____

**Paiement par chèque à l'ordre de l'APBR 50 à transmettre avec l'inscription**

**Avec Frédéric Malassis "La Belvalaise"**

---

## Randonnées nature

Fédération Départementale des Chasseurs de la Manche

JOURNÉES DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA RURALITÉ

Financé par RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité

OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

# RANDONNÉES NATURE

## Saint-Romphaire

GRATUIT

**Dimanche 28 juin 2026**

2 parcours de 3 et 8 km

Départ libre entre 9h30 et 10h30

4 points d'arrêt "biodiversité"




---

## Concours photos 2026




Dans le cadre des journées de la biodiversité et de la ruralité prévues les 27 et 28 juin 2026, la Fédération Départementale des Chasseurs de la Manche organise son traditionnel concours photos sur le thème **« La biodiversité à portée de main », regards autour de nos maisons, nos fermes normandes**.📸

**Vous avez de belles photos et vous n'êtes pas un professionnel, n'hésitez pas à nous envoyer vos clichés** en lien avec la thématique.✨

📩 Les photographies doivent être envoyées par mail à ismael.lecrivain@fdc50.com avec l'ensemble de vos coordonnées (nom, prénom, adresse, n° de téléphone).

ℹ️ Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le règlement du concours ici :

Règlement du concours

# Vide greniers Chasse / Pêche

## CHARTE VIDE GRENIERS CHASSE/PÊCHE - 28 JUIN 2026

Nom / Prénom : .....
Adresse postale : .....
Téléphone/ Mail : .....
Métrage souhaité (max 10m) : .....

**En cas de non-respect de la charte, l'organisateur se réserve le droit d'exclure à tout moment l'exposant.**

**Produits interdits à la vente :**

- Armes à feu, armes anciennes ou neutralisées;
- Munitions, cartouches, douilles;
- Eléments d'armes (canon, culasse, chargeur, percuteur...);
- Pièges interdits par la réglementation;
- Animaux vivants, appelants, ornements, appâts vivants ou produits issus d'espèces protégées (peaux, ivoires);
- Tout objet dangereux ou illégal.

**Produits autorisés à la vente :**

- Vêtements et accessoires de chasse ou de pêche;
- Bottes, chaussures, sacs, gilets;
- Cannes à pêche, moulinets;
- Leurres artificiels, accessoires de pêche;
- Epuisettes, boîtes, matériel divers;
- Livres, affiches, décorations, objets anciens de chasse ou de pêche;
- Accessoires/ équipements de sécurité (gilets, lampes, talkies-walkies...).

**Installation et emplacement**

- L'installation peut se faire entre 7h30 et 9h le 28 juin. Interdiction de repartir avant 18h.
- Les emplacements sont attribués à l'avance avec un maximum de 10 mètres par exposant et ne peuvent être modifiés sans accord.
- Chaque exposant doit maintenir son emplacement propre pendant et après l'événement. Aucune poubelle ne doit être laissée sur place.

**Règlement et comportement**

- L'exposant est responsable de son matériel, de ses biens et de ses transactions.
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dégradation.
- L'exposant s'engage à respecter les règles de sécurité et les consignes données par les organisateurs.
- Tout comportement inapproprié entraînera une exclusion.
- L'alcool visible est interdit sur les stands.
- L'exposant s'engage à fournir une pièce d'identité valide lors de l'inscription.

**Engagement de l'exposant**

- Je reconnais avoir pris connaissance de la présente charte et m'engage à la respecter sans réserve.

Signature Exposant

# Rétrospective Journées de la biodiversité 2025













Fédération Départementale des Chasseurs de la Manche

Fédération Départementale des Chasseurs de la manche
31 rue des aumônes
SAINT ROMPHAIRE 50750 BOURGVALLEES
Tel : 02 33 72 63 63
Mail : contact@fdc50.com

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous recevez cette newsletter, car vous êtes ou étiez adhérents à la FDC50

Se désabonner